DLP 26-4-88141968

Avertissements agricoles

ISNN : 0980 - 9384

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

Grandes cultures

2 - 18 avril 1988

LUZERNE A GRAINES

(en collaboration avec la FNAMS et les SUAD de l'Aude, du Gard et de l'Hérault

ESCARGOTS : pensez à la qualité du battage

PHYTONOMES : infestations importantes toujours en cours

ESCARGOTS :

- Le seuil de 50 individus, en 5x5 coups de filet fauchoir est largement dépassé localement dans les secteurs de Montpellier et du Nord du Gard.

- Un hiver doux et très généralement humide a favorisé la multiplication de ces ravageurs qui se manifestent actuellement à la faveur des pluies du début du mois.

- Ne vous laissez pas envahir ! : ces mollusques progressent à partir des bordures,

  * dans la période actuelle, après observation, l'application des spécialités anti-mollusques peut être limitée aux bordures des champs sous forme de petits granulés.

  * après invasion en profondeur dans la luzernière, l'efficacité est plus aléatoire (sauf après précoupe).

- appliquez des spécialités à base de :

  . mercaptodiméthur (Mesurol) à 3 kg/ha d'une spécialité à 4%
  . métaldéhyde (Nombreuses spécial.) à 15-20 kg/ha d'une spécialité à 5%.

- Traitez en soirée au moment de l'activité des ravageurs.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67.92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

P28

PHYTONOMES :

- Rappel : les captures se maintiennent à des niveaux très élevés sur une majorité du réseau, tout particulièrement en zones tardives de l'ouest-audois et du nord-gardois.

- Observez et traitez au besoin à l'aide d'une spécialité contenant du :

  . lindane à 400-600 g/ha
  . méthidation à 300 g/ha (Ultracide)

  (FASTAC à 0,3 l et KARATE à 0,15 l assurent également une bonne protection jusqu'à 3 semaines).

- Pour les traitements réalisés fin mars-début avril (juste avant les pluies) un renouvellement de la protection s'impose le plus souvent.

CEREALES : le risque rouille brune se précise

MAIS :desherbage

CEREALES :

Suite à la climatologie de cette première quinzaine d'avril (pluies, rosées, températures douces), la rouille brune est actuellement observée dans deux situations sur trois au niveau de la F5 et de la F4, et, une majorité des parcelles sont aux stades 7-8 (2ème noeud formé dernière feuille visible).

Le risque de progression de cette maladie est très élevé.

TRAITEZ sur observation des toutes premières pustules sur F3 (la 3ème à partir du haut de la tige) pour assurer la protection des étages foliaires supérieurs.

IMPACT (1 l/ha) BAYFIDAN (0,5 l/ha) TILT 125 (1 l/ha)

Pour un objectif de rendement élevé (> 45 qx) les spécialités polyvalentes PUNCH C, IMPACT, RM TILT C et CORBEL TRIPLE * sont préférables.

* sur rouille brune utilisation préventive uniquement.

EXTRAIT DU DEPLIANT SPV-AGPM
PROTECTION DU MAIS (édition 1988)
LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement: pré-semis	Epoque de traitement: post-semis pré-levée	Efficacité sur les graminées estivales: panics	sétaire	digitaire	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistantes aux triazines: amaranthe	morelle	chénopode	renouée	Observations
Alachlore	Lasso 15 granulé Lasso (1)	17 à 30 kg 4 à 7 l.											(1) ajouter de l'atrazine à sa dose habituelle pour détruire les dicotylédones. (2) inefficace si plus de 5% de matière organique. (3) freine le développement sur productions de semences. (4) incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation. (5) risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux, filtrant et semis mal recouvert.
Alachlore + Atrazine	Lasso GD liquide Lasso GD	6 à 10 l. 25 à 40 kg											
Atrazine	*Nombreux*	1000/1500 g m.a.											
Atrazine + Cyanazine	Bellater extra fluide (2)	3 à 7 l.											
Butraline + Atrazine	Amexine p.m. (2) (5)	5 à 6 kg											
EPTC	Capsolane (1) (3) (4)	8 à 14 l.											
Métolachlor	Duelor (1)	2 à 3 l.											
Métolachlor + Atrazine	Primextra autosuspensible Primextra 15 microsec	4,5 à 10 l. 15 à 33 kg											
Simazine + Atrazine	*Nombreux* (2)	3 à 7 l.											
Pendimethalin + Atrazine	Tazastomp C (2) (3) (5)	4 à 5 kg											

Désherbage après la levée

Complément nécessaire à un traitement de pré-levée.

• Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade optimum des adventices: Morelle	Chenopode	Amaranthe	Renouée
Bentazone + huile	Basagran + huile (1)	3 l. + huile	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.
Bentazone + atrazine	Laddok	4 l.	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.
Bromophénoxime	Dicoprime	2 l.	8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.		1 à 3 f.
Bromoxynil ester	Buctril (2)	1,5 l.	6 f.	1 à 8 f.	1 à 8 f.		1 à 5 f.
Bromoxynil phénol	*Nombreux* (3)	2,4 l.	6 f.	1 à 8 f.	1 à 8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.
Dinoterbe	Herbogil (4)	3 l.	4 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.		1 à 3 f.
Pyridate	Lentagran EC ou PM	2 l. ou 2 kg	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	
Pyridate + Clopyralid	Pyron	1,5 l.	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	

(1) Dose huile voir préconisation fabricant — (2) Ne pas dépasser 1 l/ha avant le stade 4 f du maïs — (3) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant" — (4) Utilisable à 6 l/ha, associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, pré-levée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et morelle

• Graminées estivales mal contrôlées en pré-levée

	Traitement
Levée à 5 feuilles du maïs	**Traitement en plein** - *Atrazine + huile* (4 l. + 5 l.) Peu efficace sur digitaires - *Atrazine + lentagran* (2 l. + 2 kg) sur graminées au stade 2 feuilles - *Atrazine + pyron* (2 l. + 1,5 l.)
40 à 50 cm du maïs (a)	**Traitement en dirigé** - *Ametryne + huile* (2.5 l. + 5 l.) - *Terbutryne + huile* (4 l. + 5 l.) - *Paraquat* (3 l.)

(a) Seul recours en cas de graminées résistantes aux triazines

• Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	sélectivité	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices	Observations
Atrazine + huile	*Nombreux*		4 l. + 5 l. levée à 5 f. du maïs	Chiendent rampant	(1) Traitement en dirigé uniquement (2) En cas de fortes infestations ou de levée précoce des liserons, traiter en plein au stade 4 f. du maïs à 250 g m.a. (ni atrazine ni huile ou autre produit). Ce produit peut provoquer de gros dégâts sur le maïs (printemps trop froid, trop chaud).
Clopyralid + huile	Lontrel SF100 + huile		1,5 l. + 3 l. post levée des adventices	Chardon, laiteron, renouées	
* *Dicamba*	Banvel 4 S (1) (2)		0,6 l. levée à 6 f. du maïs	Liseron, chardon	
2.4-D	*Nombreux* (1) (2)		0,7 l. à 1 l. de m.a./ha	Liseron, chardon	

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — traitement possible — manque d'information — ou — irrégulier

* Rectificatif/BANVEL 4 S : - actif sur liseron, chardon et rumex
- traitement en dirigé à 0,6 l/ha
à partir de 60 cm de hauteur du maïs

P29